

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Nicolas MICHEL, Valérie HEROUARD, Karima JOSSELIN, Sylvain LEMESLE, Thierry ROBERT, Jean-Yves ROBERT formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Baptiste REY, M. Gaétan DUPONT, Mme Vanessa GRENET (à partir de la délibération 206.23.33),

Secrétaire de séance : M Nicolas MICHEL

NOMBRE DE MEMBRES :

- En exercice : 11
- Présents : 8
- Votants : 8

DATE DE CONVOCATION : 18/09/2023

DATE D'AFFICHAGE : 18/09/2023

Objet : Aménagement du cimetière

Le Conseil Municipal

VU

La nécessité de réaliser des travaux d'aménagement du cimetière.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- de retenir l'offre de l'entreprise ASTEVA TP, entreprise mieux-disante, pour l'aménagement du cimetière pour un montant de 18 890 € HT,
- de prévoir les crédits nécessaires au budget 2024,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter le concours de l'Etat (DETR, Fonds vert) et du département de Seine-Maritime,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter le fonds de concours à l'investissement de la CU LHSM,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à lancer les travaux,

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 25 septembre 2023

Le Maire,

Pierre LEMETAIS

